

FORMULAIRE D'ASSURANCE "RISQUES TEMPORAIRES" Autres activités sportives / Non-membres sportifs

Veillez faire parvenir le formulaire à :

S.A. ARENA - Rue des Deux Eglises 14 - 1000 Bruxelles

Tel. 02/512 03 04 / Fax 02/512 70 94

arena@arena-nv.be

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE FEDERATION

Polices n° : **A.C. 1.119.500**
R.C. 1.119.501

**Ligue Francophone Belge de Baseball et
Softball - LFBBS asbl**



INFORMATIONS GENERALES

Identité du club organisateur	Nom et adresse du secrétaire ou responsable du club

Information préliminaire (biffer la mention inutile) : Organisation AVEC / SANS non-membres sportifs

DESCRIPTION DES ACTIVITES

Lieu :

Date du : au :

ACTIVITE(S) SPORTIVE(S) A ASSURER

CAT. 1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> GYMNASTIQUE	<input checked="" type="checkbox"/> PETANQUE	<input checked="" type="checkbox"/> MARCHE A PIED OU EN FORET / JOGGING
	<input checked="" type="checkbox"/> DANSE	<input checked="" type="checkbox"/> ATHLETISME	<input checked="" type="checkbox"/> JEUX DE PLAGE / JEUX EN FORET
	<input checked="" type="checkbox"/> FITNESS	<input checked="" type="checkbox"/> BADMINTON	<input type="checkbox"/> AIDES BENEVOLES (NON-MEMBRES) LORS DE L'ORGANISATION DES ACTIVITES SPORTIVES
	<input checked="" type="checkbox"/> FLECHETTES	<input checked="" type="checkbox"/> BOWLING	
	<input checked="" type="checkbox"/> NATATION	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> BASEBALL & SOFTBALL (activité sportive principale pour les non-membres sportifs)			
CAT. 2 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> TENNIS	<input type="checkbox"/> VOLLEYBALL	<input type="checkbox"/> PATINAGE A GLACE / A ROULETTES
	<input type="checkbox"/> BASKET	<input type="checkbox"/> SQUASH	<input type="checkbox"/> PARCS D'ATTRACTIONS
	<input type="checkbox"/> HANDBALL	<input type="checkbox"/> TIR A L'ARC	<input type="checkbox"/> CYCLOTOURISME
CAT. 3 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> HOCKEY	<input type="checkbox"/> SKATEBOARD	<input type="checkbox"/> SPORTS NAUTIQUES (voile, aviron, planche à voile)
	<input type="checkbox"/> SKEELING	<input type="checkbox"/> JU-JITSU	<input type="checkbox"/> SKI ALPIN / SNOWBOARD / SKI DE FOND
	<input type="checkbox"/> FOOTBALL EN SALLE	<input type="checkbox"/> JUDO / KARATE	<input type="checkbox"/> PROMENADES EN MONTAGNE
	<input type="checkbox"/> MINI-FOOTBALL		<input type="checkbox"/>
CAT. 4 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> FOOTBALL	<input type="checkbox"/> EQUITATION	<input type="checkbox"/> SPORTS D'AVENTURE (rafting, escalade, rappels)

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA PRIME

1) Les participants

Les primes ci-après (ttc) sont celles dues par les personnes participant aux activités sportives accessoires pour les garanties "Accidents corporels" (Div. I de la police) et "Responsabilité Civile" (Div. III de la police). (Pour les membres sportifs, la couverture de l'activité sportive principale est comprise dans la prime annuelle)

FORME D'ORGANISATION		PRIME PAR PARTICIPANT							
		(*)	CAT. 1	(*)	CAT. 2	(*)	CAT. 3	(*)	CAT. 4
A	Organisation d'une journée	A/1	€ 0,25-	A/2	€ 0,50-	A/3	€ 0,99-	A/4	€ 1,98-
B	Organisation de plusieurs jours (à.p.d. 2 jours à max. 1 semaine)	B/1	€ 0,62-	B/2	€ 1,24-	B/3	€ 2,48-	B/4	€ 4,96-
C	Organisation de plusieurs jours (à.p.d. 1 semaine à 3 semaines max.)	C/1	€ 1,24-	C/2	€ 2,48-	C/3	€ 4,96-	C/4	€ 9,92-

Remarque : (*) Combinaison de catégories

Au cas où les mêmes participants pratiqueraient plusieurs disciplines sportives lors d'une même organisation, seule la prime relative à la discipline pratiquée appartenant à la catégorie la plus élevée doit être appliquée.

2) Clubs / R.C.-Organisation :

Les primes ci-après (t.t.c.) sont celles dues par les clubs en tant qu'organisateur d'une activité sportive accessoire pour la garantie "Responsabilité Civile".

A	Organisations d'un jour	(toutes catégories)	€ 18-
B	Organisations de plusieurs jours	(toutes catégories) - max. 1 semaine	€ 25-
C	Organisations de plusieurs jours	(toutes catégories) - max. 2 semaines	€ 43-
D	Organisations de plusieurs jours	(toutes catégories) - max. 3 semaines	€ 61-

CALCUL DE LA PRIME

1) PARTICIPANTS

A	Combinaison de catégorie	B	Prime applicable par assuré	C	Nombre d'assurés
		€			

$$B \times C = \text{€ } \boxed{}$$

2) L'ORGANISATEUR

I.	Forme d'organisation	II.	Prime applicable par organisation
		€	

$$\text{PRIME TOTALE DUE (1 + 2) = € } \boxed{}$$

☞ Prière de bien vouloir régler la prime due par virement à notre compte bancaire n° BE64 2100 0568 4252 - GEBABEBB (S.A. ARENA)

Fait à :

En date du :

Signature :

Remarques :

- Conformément aux dispositions de la police la demande d'assurance ainsi que le paiement de la prime doivent parvenir à ARENA avant la date d'effet du "Risque temporaire" à assurer. A défaut, il n'y a pas de couverture. Le virement doit clairement indiquer le nom de la fédération (LFBBS) ainsi que celui de votre club.
- Au cas où tous les participants ne seraient pas connus le jour même de l'organisation, une liste pourra être envoyée dans les 48 hrs. suivant la clôture de l'événement. Si une prime supplémentaire est due, celle-ci devra être réglée en même temps que l'envoi de la liste (complémentaire) des participants.

